

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2005(2006)  
(liste au dos)

**Mise à jour liste des convoqués**

Le Grand Quevilly, le 22 Octobre 2018

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes  
2018/2019 - « Regroupement Territorial des Comités » - Masculins nés en 2005(2006)

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2005(2006), en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

**Samedi 27 et Dimanche 28 Octobre 2018 à CAEN**

Rencontres et Entraînements au SUAPS de CAEN

Hébergement à l'Institut Lemonnier, 60, rue d'Hérouville à CAEN

**Samedi : Rendez-vous à 9h15 à GRAND QUEVILLY** (Parking devant le Comité 76)

**Dimanche : Retour prévu vers 18h00 à GRAND QUEVILLY** (Parking devant le Comité 76)

(Voir listes au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- Une copie de l'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins.
- Un **ballon** (Taille 2)
- Une gourde (ou une bouteille d'eau)
- Des chaussures de sport propres (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport en nombre suffisant (survêtement, shorts, teeshirts...)**
- **Des affaires de rechange et de toilette (stages avec nuitée)**
- **VOTRE DUVET ou SAC DE COUCHAGE**

⇒ **INFORMATIONS / PROCHAINS REGROUPEMENTS**

*Prise en charge du déplacement commun depuis GRAND QUEVILLY, de l'hébergement et la restauration.*

**INTER-COMITE TERRITORIAL Journée 2 - Dimanche 4 Novembre à GRANVILLE (50)**

↳ Nous devrions convoquer 16 joueurs pour cette rencontre face au Comité de la Manche

*Le prévisionnel des stages est disponible sur [www.handball76.org](http://www.handball76.org). ⇒ rubrique « Technique ».*

⇒ **SELECTION 76 MASCULINS 2005(2006)**

Nicolas CHERON (Responsable) ☎ 06 13 99 70 09 - [celine.cheron@sfr.fr](mailto:celine.cheron@sfr.fr)

Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 - [anthony.claeys@hotmail.fr](mailto:anthony.claeys@hotmail.fr)

*Vous devez confirmer votre participation (ou non) auprès de votre responsable.*

Olivier CLERMONT

Conseiller Technique Fédéral 76

Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- P. METAYER - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- R. AIT OUARAB - Responsable ETD 76
- Président de votre club
- Ligue de Normandie de Handball
- M. FERRON - CTS LNHB



Retrouvez les dates de stages et la liste des jeunes convoqué(e)s sur notre site : [www.handball76.org](http://www.handball76.org)

Retrouvez la localisation d'un gymnase grâce à GO-HAND : <http://gohand.arbitrhand.fr>

SELECTION 76 MASCULINS 2005(2006)

REGROUPEMENT TERRITORIAL DES COMITES NORMANDS

Samedi 27 et Dimanche 28 Octobre 2018, à CAEN

Nom	Prénom	Club	Année	Poste	Latéralité
BESLIN	Dorian	GONFREVILLE	2005	AR	<b>G</b>
CANNESAN	Arthur	DIEPPE	2005	PIV	D
CHEVALIER	Tom	SOTTEVILLE	2005	AR	D
DELEAU	Raphaël	DIEPPE	2005	DC	D
GROGNET	Corentin	CANY BARVILLE	2005	AR	D
HENNEQUEZ	Gaetan	EU	2005	AR	D
HOCQUARD	Marius	BUQUET	2005	AR/AIL	D
LAFRAIRE	Paul	BIHOREL	2005	<b>GB</b>	D
MORIN	Martin	MONTVILLE	2005	DC/AR	D
PETIT	Hugo	EU	2005	<b>GB</b>	D
VEDIE-MARCONNES	Samuel	SOTTEVILLE	2005	AIL	<b>G</b>
<b>RESERVISTE CONVOQUÉ EN REMPLACEMENT</b>					
MAUVIEL	Raphaël	BUQUET	2005	AR	<b>G</b>
<b>JOUEUR CONVOQUÉ INDISPONIBLE</b>					
BENARD	Robin	CANY BARVILLE	2005	AR/AIL	<b>G</b>
<b>RESERVISTES</b> <i>(peuvent être convoqués en cas d'absence dans la liste ci-dessus)</i>					
LECONTE	Robin	EU	2005	DC	D
MARIE	Florian	MONTVILLE	2005	<b>GB</b>	D
MENPIOT	Matthias	EU	2005	AR	D

## Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Licencié(e) au club de .....  Non Licencié(e)\*

(\*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,  
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date : ..... **Cadre à remplir**

Lieu : .....

<sup>(2)</sup> Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame <sup>(1)</sup> : .....

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON <sup>(2)</sup>

*L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement*

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents  
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,  
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

**NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement**

**RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.**

## Autorisation de Prélèvement

### En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière <sup>(2)</sup> ;

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A, le,  
Pour Faire valoir ce que de droit  
Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

### RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.